

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130118-2013_B001-DE
Date de télétransmission : 23/01/2013
Date de réception préfecture : 23/01/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JANVIER 2013

PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLÉ

2013_B001

OBJET : Systèmes d'information et d'administration électronique - Etat d'avancement du futur site internet de la CPA

Le 18 janvier 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 11 janvier 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence –BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset –CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet –DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon –GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes –RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau donne pouvoir à SLISSA Monique – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – CHARDON Robert, vice-président, Venelles donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles donne pouvoir à PELLENC Roger – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à CHORRO Jean – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles donne pouvoir à LAGIER Michel – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à PAOLI Stéphane – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – JOISSAINS-MASINI Maryse, président donne pouvoir à SUSINI Jules- LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles donne pouvoir à BUCCI Dominique –

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance –

Madame Monique SLISSA donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 18 JANVIER 2013

Rapporteur : Monique SLISSA
Co-rapporteur : Georges CRISTIANI

Thématique : Systèmes d'Information et Administration Électronique

**Objet : État d'avancement du projet du futur site Internet de la CPA
Information du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Le projet de refonte du site internet de la CPA, afin de le rendre convivial, simple et innovant, est actuellement mis en œuvre par la Direction des Systèmes d'Information, Télécommunications et Administration Électronique et par la Direction de la Communication.

Ce rapport a pour objectif de rendre compte de l'état d'avancement du projet de refonte du site, dont la mise en ligne est prévue début mars 2013.

Exposé des motifs :

Depuis sa mise en ligne en 2004, le site internet de la CPA n'a subi aucune modification majeure, mis à part quelques aménagements concernant son contenu. Son arborescence n'a pas changé et sa charte graphique n'a que légèrement évolué.

Au-delà de la diffusion des informations administratives, le site de la CPA permettra aux usagers-citoyens, sans qu'ils aient à se déplacer ou lorsqu'ils sont en situation de mobilité, d'accéder à des opérations ou des services dématérialisés.

Complémentaire des points d'accueil physiques et des moyens de communication traditionnels tels que le courrier postal ou le téléphone, le site servira de guichet électronique pour accomplir, à distance, tout ou partie des démarches administratives pour lesquelles la CPA est directement compétente.

Il doit pouvoir aussi éventuellement orienter les usagers vers les services transactionnels mis en place par d'autres administrations publiques.

Ainsi un premier niveau de service sera offert aux usagers. A ce titre, les usagers seront invités à s'inscrire à des alertes SMS afin d'être informés s'ils le souhaitent, de la fermeture exceptionnelle de services auxquels ils accèdent fréquemment. Il s'agira par exemple d'informer les usagers des fermetures des piscines ou de modifications des horaires des déchèterie.

Dans un second temps, la dématérialisation des procédures sera étudiée et étendue pour permettre l'accomplissement en ligne de procédures pour faciliter l'accès et améliorer la qualité des services rendus par le Pays d'Aix à ses administrés.

Le deuxième objectif concomitant est celui d'informer et de renseigner

Au même titre que les autres médias d'information publique locale et en complémentarité avec les supports papiers de la CPA, tels que « Le Pays d'Aix Magazine » ou « Le Pays d'Aix Rendez-vous », le site web présentera :

- la communauté d'agglomération du Pays d'Aix,
 - ses missions et compétences,
 - ses services administratifs
 - et ses élus.

Il fournira des renseignements sur les démarches administratives de proximité, mais aussi des informations pratiques sur tous les aspects de la vie locale et les acteurs du territoire du Pays d'Aix.

Le site de la CPA valorisera le territoire du Pays d'Aix et ses 34 communes. A ce titre et lors de son ouverture, le site du Pays d'Aix permettra à l'internaute d'accéder facilement au site de chaque commune s'il existe. Il s'agira également de mettre en lumière les réalisations concrètes de la CPA dans les communes et de valoriser les grands projets.

Organisation et contenus

En ce qui concerne la démarche de réalisation, l'échéance de **mise en ligne du site est fixée au plus tard au 1er mars 2013.**

Les contenus précédemment existants et mis à jour ainsi qu'un ensemble de fonctionnalités de base seront disponibles, dès l'ouverture du site au public.

Depuis l'été 2012, une grande vague d'actualisation des contenus du site a été initiée en sollicitant l'ensemble des Directions Générales Adjointes, qui ont pour chacune des compétences de la CPA, désigné un référent thématique.

La nouvelle organisation des contenus a été pensée en se positionnant du côté de l'utilisateur. La réflexion globale vise essentiellement à optimiser la clarté d'accès à l'information, ainsi volontairement les thématiques de navigation ne sont pas strictement calées sur l'organigramme ni sur le fonctionnement de l'institution.

Le graphisme du nouveau site est validé, il sera sobre, élégant et clair. Afin de construire une identité visuelle commune pour l'ensemble des supports de communication du Pays d'Aix, le graphisme du site s'appuie notamment sur la nouvelle formule du « Pays d'Aix Magazine » et adopte un référentiel commun en termes de codes couleurs, polices de caractères et de la qualité des visuels.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de l'état d'avancement du projet.

OBJET : Systemes d'Information et d'administration électronique - Etat d'avancement du futur site internet de la CPA

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après avoir pris connaissance du rapport, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix en prend acte et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

22 JAN. 2013